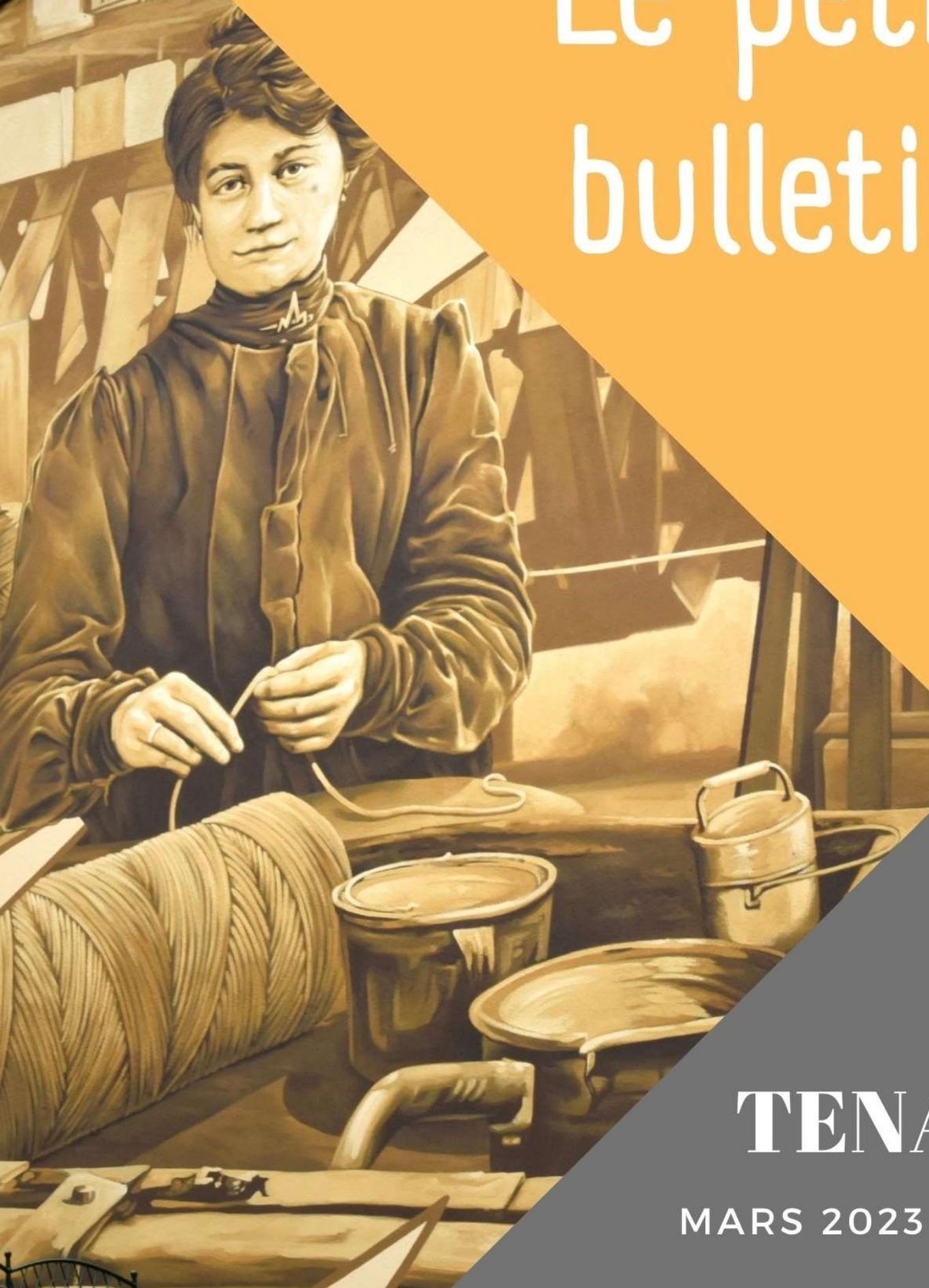


Le petit bulletin



TENAY

MARS 2023



COURSE DU COEUR



La 36ème édition de la course du cœur aura lieu du 22 au 26 mars. Ce magnifique événement sportif et solidaire a pour but de sensibiliser à la nécessité des dons d'organes et de tissus.

La course du cœur passera à Tenay le samedi 25 mars, avec un départ à 14h20 de la salle des Fêtes, puis une arrivée à 16h30.

A 15h, le collectif Tutti Quanti présentera son spectacle créé pour la course du cœur. Tutti Quanti jouera, sensibilisera, échangera avec les enfants mais aussi les adultes.



DON DU SANG

Le 22 mars 2023, l'Etablissement français du sang sera présent à la Salle des Fêtes de 14h à 18h.



NOUVELLE CONSEILLERE



Depuis janvier 2023, la commune a accueilli une nouvelle Conseillère Municipale :

Christiane TIVEDDU

NOUVEAU PANNEAU

Un nouveau panneau a été installé à l'intersection entre la rue de la Cour et la place de la Mairie. Cette place est réservée aux véhicules infirmiers.

ASSOCIATION AGATH

L'association AGaTH fête ses 5 ans ! Vous avez été nombreux à vous mobiliser en 2018 pour récupérer les arrêts de trains dans la vallée de l'Albarine aux côtés de l'association AGaTH, l'association des usagers des gares de Tenay-Hauteville et de Virieu le Grand Belley. Depuis, AGaTH veille au train et échange avec la Région pour développer l'offre ferroviaire dans le bas Bugey. En 2023, AGaTH baisse sa cotisation annuelle à 5 euros. Pour l'association, il s'agit à la fois de tenir compte de la conjoncture et de vous permettre de manifester plus facilement votre soutien. N'hésitez pas à adhérer ! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids auprès de la Région et de la SNCF.
www.assoagath.fr
contact@assoagath.fr

Association des usagers des gares de Tenay-Hauteville et Virieu le Grand-Belley



SPECTACLE "CE QUI NOUS LIE"

Dans le cadre du projet culturel de territoire de la CCPA, Tenay accueille cette année les danseurs du Groupe Nuits. Le groupe, qui mêle danse et cirque, intervient à l'école et à l'EHPAD de Tenay avec des formats adaptés (ateliers, rencontres en irruption). Les premières interventions ont eu lieu en décembre 2022.

Les artistes seront de retour à Tenay le 11 mars à 16h pour jouer leur spectacle "Ce qui nous lie" à la salle des Fêtes. Le spectacle est gratuit, ouvert et accessible à tous, et sera suivi d'un pot de l'amitié.

Venez nombreux à la rencontre du Groupe Nuits, pour une découverte de leur univers artistique, partagé entre chorégraphie contemporaine et gestuelle circassienne !



RAPPEL - SERVICES PERISCOLAIRES

Suite à la demande de nombreux parents, l'inscription aux services périscolaires se fait au mois, et en Mairie.

La feuille bleue, disponible sur notre site internet, devra être transmise au plus tard le 20 de chaque mois pour les inscriptions du mois suivant, avec la totalité des tickets de cantine.

Il est possible de déposer les feuilles bleues dans la boîte aux lettres de la Mairie, sous enveloppe, accompagnées obligatoirement de la totalité des tickets de cantine.

Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.



SPECTACLE

La première édition de "TENAY EN LIVE" à été un véritable succès en ce samedi 25 février, avec 120 entrées.

La tenaysienne Patricia Fernandez, organisatrice de l'évènement s'est produite sur scène avec son groupe The Stirrs, en première partie de Crypt et de son répertoire 100% AC/DC !
Merci aux organisateurs, aux musiciens et au public venu de toute la région pour cette sympathique soirée.

Anima'rock vous annonce déjà sa 2ème édition sur le thème du ROCK FRANCAIS le 23 septembre 2023 toujours à la salle des fêtes de Tenay.
La tête d'affiche sera un tribute du groupe TELEPHONE. et en première partie un groupe de compos français nommé TRIGONES PLUS.



CONSEILLER NUMERIQUE

Les permanences se dérouleront tous les 1er mardis de chaque mois, de 14h30 à 17h30, à la salle des Sociétés à Argis.
La première permanence débutera le 14 mars.

Il est préférable que les intéressés se rapprochent du conseiller numérique, afin de s'inscrire : 06 22 89 66 00
ou par mail à l'adresse : g.derosé@siea.fr

Matériel à apporter si vous avez :
Ordinateur, tablette, téléphone



DEMANDE DE VOIRIES



Les demandes de voiries doivent être faites

au moins 1 mois avant

le début de l'occupation public.

DELIMITATION DU MARCHÉ



Une nouvelle délimitation du marché a été mise en place avec de la peinture au sol, couleur verte.
Cet encadrant délimite la zone du marché où il est interdit de stationner le vendredi matin de 6h30 à 13h.

PANNEAUX RANDONNEES



Plusieurs panneaux de randonnées ont été installés dans la commune.

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi**
et le samedi 11 et 25 mars de 8 h 30 à 12 h 00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
ou

**strambert@france-
services.gouv.fr**



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

**Permanences à la maison
médicale de St-Rambert le
samedi matin**



- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :
le 11/03

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03) :
le 18/03

DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
8 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 03 mars**
- **Le vendredi 17 mars**
- **Le vendredi 31 mars**

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie
ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 06 mars**
- **Le lundi 20 mars**

